



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe

CHÂTILLON (JU)



Châtillon, février 2021

Bulletin municipal N°02 - 2021

Communications officielles de la municipalité de Châtillon

MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS 2020 INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription pour les mérites sportifs et culturels est à déposer au secrétariat communal jusqu'au 28.02.2021.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles au bureau communal ou sur le site de la commune

www.chatillon.ch

MÉRITANTS SPORTIFS ET CULTURELS 2019

Après de multiples reports dû à la situation sanitaire, nous n'avons pas eu l'occasion de féliciter nos méritants 2019 et c'est à la maison qu'ils ont reçu leur diplôme. De plus, des oublis se sont glissés dans la communication aux médias et nous nous excusons auprès des personnes lésées. Voici donc les mérites 2019 (par ordre alphabétique) :

Chirivi Maude	Championne cantonale et vice-championne romande de gymnastique.
Maillat Anaïs	3 ^{ème} rang du championnat du monde de pole art.
Marchand Luc	Champion inter-jurassien de vélo de piste et 2 ^{ème} de la coupe inter-jurassienne de VTT-Vélo de route en catégorie cadet
Mittempergher Marinel	1 ^{er} rang du concours jurassien pour solistes et ensembles catégorie percussion avec l'ensemble Nuisance Nocturne
Schlüchter Caroline	Championne suisse de canicross catégorie Dame
Schlütchter David	Champion suisse de canicross catégorie Homme
Schlüchter Nolan	3 ^{ème} rang au championnat suisse de canicross catégorie Enfant
Schlüchter Théo	Champion suisse de canicross catégorie Enfant
Stadelmann Corinne	3 ^{ème} rang championnat suisse de course à pied – 10km sur route

Encore toutes nos félicitations pour leurs prouesses.

Le conseil communal.

NOUVEAU MAÎTRE RAMONEUR POUR L'ARRONDISSEMENT 4

Suite au départ à la retraite de M. Georges Queloz, le nouveau maître ramoneur de l'arrondissement 4 dont fait partie notre village est

M. Chappuis David
076 378 57 97

davidchappuis@gmail.com

Nous vous remercions de lui faire bon accueil lors de son prochain passage dans votre foyer.

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 28 JANVIER 2021

Lors de l'assemblée communale du 28 janvier dernier, plusieurs points à l'ordre du jour étaient soumis au vote. Ainsi les 26 ayants droit présents ont :

- Adopté le budget 2021 présentant un déficit de CHF. 80'982.-
- Approuvé la quotité et les taxes communales de la manière suivante :
 - Quotité : 1.95
 - Eau de consommation : 2.00/m³
 - Eau usée : 2.00/m³
 - Déchets : 180.-/an/ménage
 - Taxes des chiens : 60.-/chien
 - Taxe immobilière : 1.2‰ de la VO
- Approuvé le plan spécial « Ruisseau le Bie »
- Refusé le nouveau règlement d'organisation et d'administration de l'arrondissement de sépulture de Châtillon, Courrendlin et Rossemaison
- Approuvé la nouvelle convention des eaux entre Châtillon et Rossemaison
- Approuvé le décompte final des travaux du projet d'alimentation en eau de consommation des fermes

Les ayants droit présents ont également accepté la proposition d'un citoyen d'insérer un point concernant le projet de piste cyclable à l'ordre du jour de la prochaine assemblée communale.